

LES NOCES DE FIGARO

Opéra-bouffe en quatre actes.

Musique de Wolfgang Amadeus MOZART.

Livret de Lorenzo Da Ponte, d'après une comédie de Beaumarchais [Le Mariage de Figaro].

Création à Vienne, Burgtheater, le 1er mai 1786.

Direction musicale : Christian ZACHARIAS.
Mise en scène et Lumières : Philippe Sireuil
Décors : Didier Payen
Costumes : Jorge Jara

Nouvelle production : Opéra Royal de Wallonie



DISTRIBUTION :

Figaro: Mario Cassi	Dottore Bartolo: Jacques Calatayud
Susanna: Anne-Catherine Gillet	Marcellina: Mireille Capelle
Il Conte Almaviva: Wiard Witholt	Don Basilio: Yuri Gorodetski
La Contessa Almaviva: Cinzia Forte	Barbarina: Chiara Skerath
Cherubino: Jennifer Rivera	Antonio: Ivan Thirion

ORCHESTRE ET CHŒURS : Opéra Royal de Wallonie
CHEF DES CHŒURS : Marcel SEMINARA

PRIX, transport compris :

1 ^e catégorie : 73 € (adhérents)	–	76 € (non adhérents)
2 ^e catégorie : 62 € (adhérents)	–	65 € (non adhérents)
3 ^e catégorie : 47 € (adhérents)	–	50 € (non adhérents)
4 ^e catégorie : 32 € (adhérents)	–	35 € (non adhérents)
Jeunes : 15 € (adhérents)	–	18 € (non adhérents)

DATE LIMITE DE RESERVATION : **SAMEDI 24 Septembre 2011**

Tous les chèques à l'ordre de MUSICA VIVA sont à adresser à :
J. BOUVARD 14, Boulevard Depaquit 08200 SEDAN ☎ 03 24 27 14 53

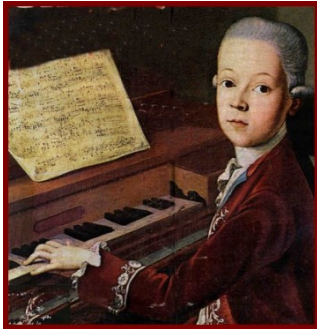
<u>DÉPART :</u>	CHARLEVILLE	–	Parking Voltaire	–	11 h 30 précises.
	SEDAN	–	Collège Turenne	–	12 h 00 précises.
Pour tout problème avant le départ :	J. BOUVARD		06 61 52 43 70		
	J-M. JOLLY		06 68 37 59 97		

• LE NOZZE DI FIGARO •

L'histoire

Le Comte Almaviva est marié, mais son cœur volage l'incite à faire la cour à Susanna, la servante de son épouse. Cette dernière, pour susciter la jalousie du Comte s'emploie à séduire Figaro, lui-même amoureux de Susanna. L'histoire se termine, heureuse, par des noces qui marqueront les mémoires.

À propos de l'œuvre



Les Noces de Figaro est la première collaboration entre **Mozart** et le librettiste **Lorenzo da Ponte**. Ils créeront ensemble *Don Giovanni* et *Così fan tutte*, preuve d'une entente parfaite entre les deux hommes.

C'est Mozart qui amènera la pièce de **Beaumarchais** [Le Mariage de Figaro] et demandera à son auteur d'en retirer toutes les connotations politiques, marque de fabrique de Beaumarchais. C'était là le prix à payer pour que l'opéra soit non seulement accepté, mais subsidié par l'empereur Joseph II.

Les Noces de Figaro est une pièce intéressante en plusieurs points puisqu'elle est tout d'abord une comédie satirique, un style alors encore assez confidentiel et qu'elle aborde ensuite la condition des femmes. On y dénonce les injustices d'une société encore fort ancrée dans une tradition féodale populaire. Le conflit entre le Comte et Figaro n'est, en somme, rien d'autre que ce conflit historique et politique entre l'ancien régime et un monde fait de promesses et de dynamisme.

Que l'opéra ait été censuré durant quatre ans pendant l'occupation allemande démontre assez bien la portée politique et philosophique de l'œuvre, à la fois intemporelle et moderne. Grâce à cette œuvre oscillant entre enjouement et sérieux, Mozart prouve qu'il est à l'apogée de son art.

Tous les atouts sont réunis pour assurer au génial compositeur un succès garanti : un cast séduisant où les chanteurs brillent tant scéniquement que vocalement, une équipe de maîtres d'œuvre qui au fil des années n'a fait que démontrer son talent.

Citons également la présence, pour la première fois sur notre scène, de **Christian Zacharias**, grand musicien de renom comme le prouvent ses nombreux enregistrements souvent primés.

Durée approximative : 3 heures 40



en savoir plus

Extraits vidéos, biographie de Mozart, etc. >> **Site Web** : <http://musicaviva.free.fr>

CD disponible en prêt >> **Médiathèque de Sedan** <http://www.bm-sedan.fr/>

Cotisations 2011-2012

Jeunes : 3 €

Individuels : 10 €

Couples : 15 €

Familles : 18 €

Cotisation de soutien : > 18 €

La cotisation permet :

- De payer l'assurance obligatoire pour les déplacements en autocar ;
- De couvrir les frais de diffusion des informations ;
- De participer au financement du spectacle musical offert à des jeunes élèves de collège ou à l'achat d'instruments à leur intention ;
- De proposer aussi un tarif préférentiel lors de vos sorties.

A noter sur vos agendas

Assemblée Générale

Le Mardi 18 octobre 2011 à 17 h 00
au Collège Turenne